



Modalités d'inscription

La confirmation d'inscription est signifiée au mois de juin en fonction de la décision du conseil de classe.

« Passage en seconde générale »

Documents à fournir :

1. La fiche de renseignements (feuille de couleur) avec téléphone portable et adresse mail personnelle de l'élève **OBLIGATOIRE** cela servira plus tard pour « PARCOURSUP »
2. L'autorisation de prélèvement (si souhaitée)
3. L'autorisation d'hospitalisation (**obligatoire**)
4. La photocopie **recto verso** de la pièce d'identité valide de l'élève (voyage, sortie scolaire ...)
5. La photocopie du livret de famille (**pages parents et enfants**)
6. La photocopie de la feuille des principaux vaccins du carnet de santé
7. La photocopie des bulletins trimestriels, plus ceux de l'année en cours.
8. **Pour les élèves souhaitant réserver l'internat**, voir le contrat d'internat.

Vous nous remettez courant juin :

1. Un "exeat" du dernier établissement scolaire fréquenté.
2. **La décision du Conseil de Classe du 3^{ème} trimestre (obligatoire) pour valider l'inscription dans la classe souhaitée.**

Une confirmation de réception de dossier vous sera envoyée par mail.

Il est important de renseigner une adresse mail valide, afin de pouvoir activer votre compte parent et ainsi consulter les éléments relatifs à la scolarité de votre enfant.

L'établissement assure à ses frais chaque élève dans le cadre de ses activités scolaire via la Mutuelle St Christophe.

Une visite de l'établissement est possible sur rendez-vous.

*Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec le
secrétariat.*

Tel : 02.97.23.78.50

Mail : corinne.carre@jeanne-arc-gourin.fr